

# COMMENT TRIER ET VALORISER LES VIEUX MATELAS ?

## OBLIGATION DE TRI

Les professionnels sont obligés de trier un certain nombre de types (flux) de déchets, parmi lesquels les MATELAS USAGES (depuis juillet 2022).

Plus question de le jeter ou le laisser s'endommager dans une cave, ils doivent être triés à part et stockés dans un endroit sec, pour permettre :

- leur **réutilisation** => voir [arbre décisionnel réutilisation](#) - ou
- un traitement de **recyclage** spécifique, le matelas étant composé de multi-matériaux (mousse de latex ou polyuréthane, textile, ressorts,...) => voir [arbre décisionnel recyclage](#)



Grâce à la **collecte sélective**, les **déchets de matelas** sont **démantelés et recyclés**, après traitement :

- Mousse => matériaux d'isolation ou tapis de sport
- Ressorts => métal
- Textile => fils
- Polyuréthane => recyclage chimique en phase test

## QU'ENTEND-ON PAR MATELAS ?

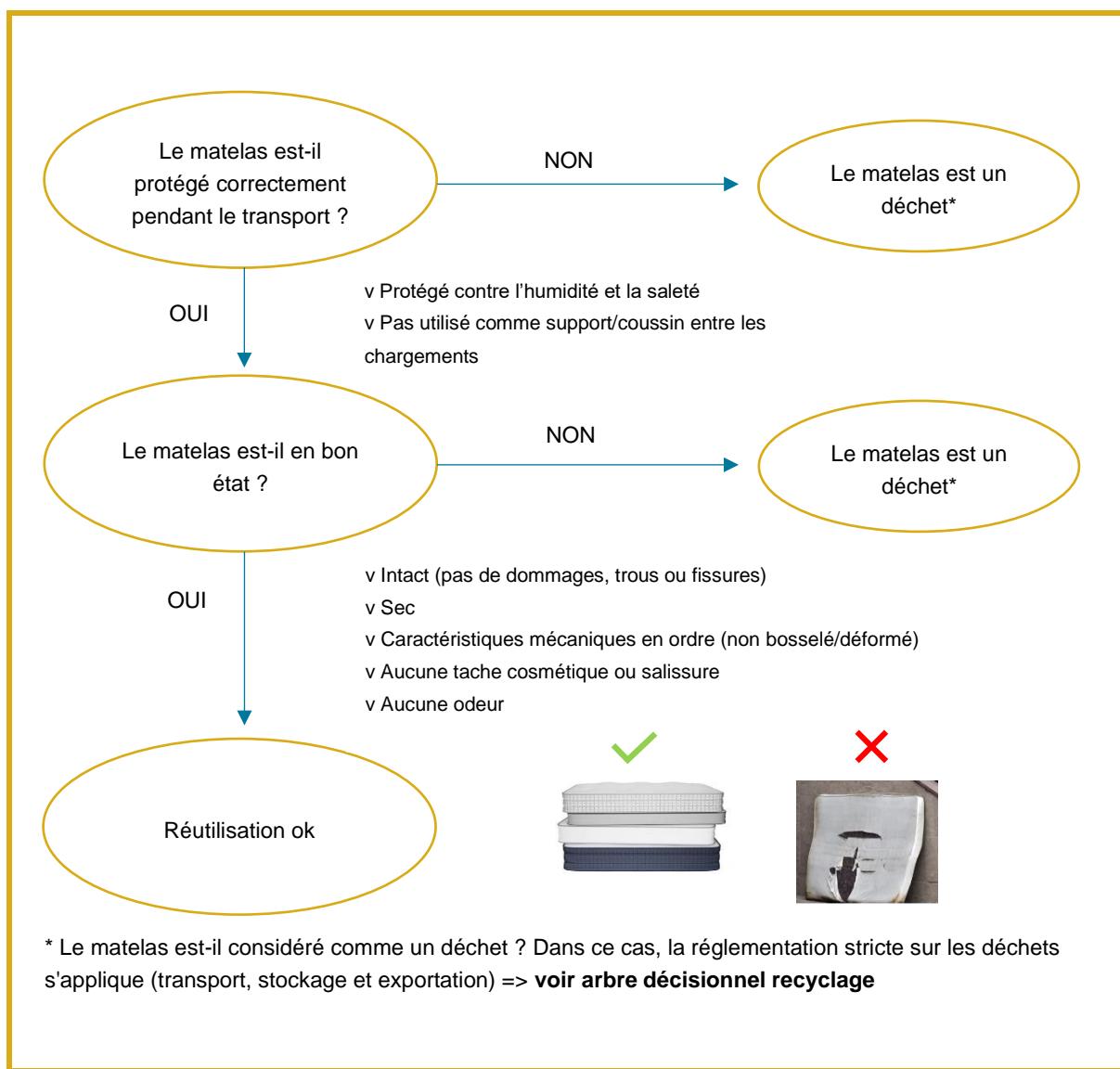
- ✓ **Produits destinés au sommeil et au repos**, adaptés à un usage humain de longue durée, composés d'une housse solide remplie de matériaux de base, qui peut être placée sur une structure de lit existante.
- ✓ Le **surmatelas** (également appelé matelas à housse supérieure, sur-matelas ou matelas supérieur) est un matelas fin d'une épaisseur maximale de 10 centimètres qui est placé sur le matelas normal.

### NE SONT PAS DES MATELAS :

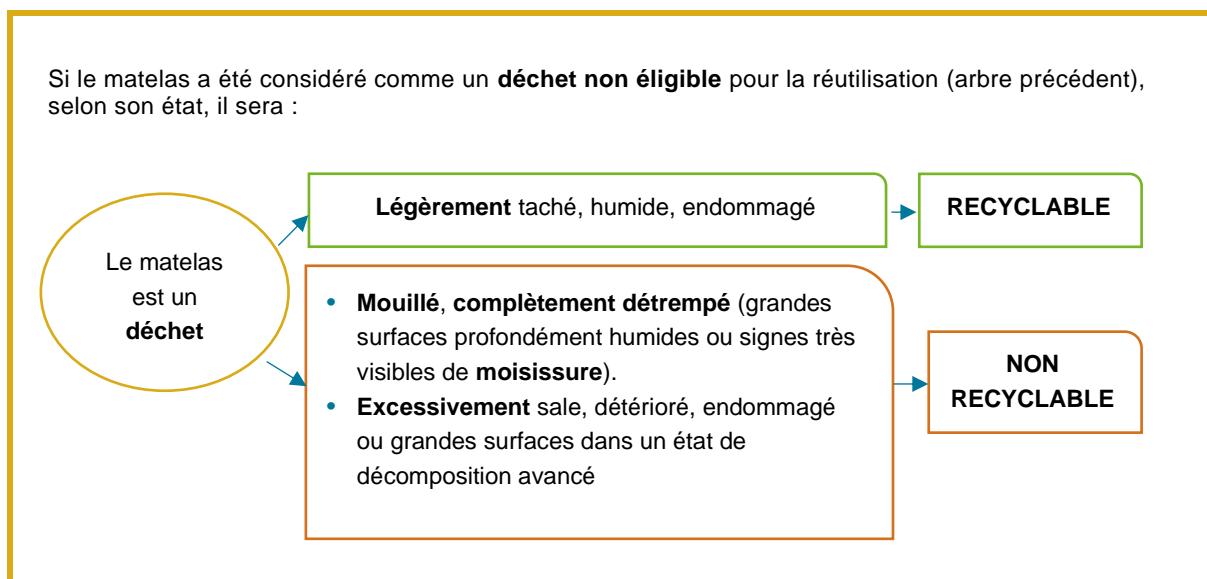
- ✗ Les **housses et noyaux de matelas** : c'est l'assemblage de ces matériaux qui en fera un **matelas** => déchets résiduels ou autre flux
- ✗ Les **couettes et oreillers, sommiers, cadres de lit** => déchets résiduels ou autre flux
- ✗ Les **chutes de production** => déchets résiduels ou autre flux selon la matière



## MATELAS USAGÉ : ARBRE DÉCISIONNEL RÉUTILISATION



## DÉCHET DE MATELAS : ARBRE DÉCISIONNEL RECYCLAGE



## IMPORTANCE DU STOCKAGE

Pour permettre la **réutilisation ou le recyclage**, l'utilisateur doit veiller à ce que le **vieux matelas** soit **stocké bien au sec et dans un endroit aéré, sans risque de pollution / contamination**.

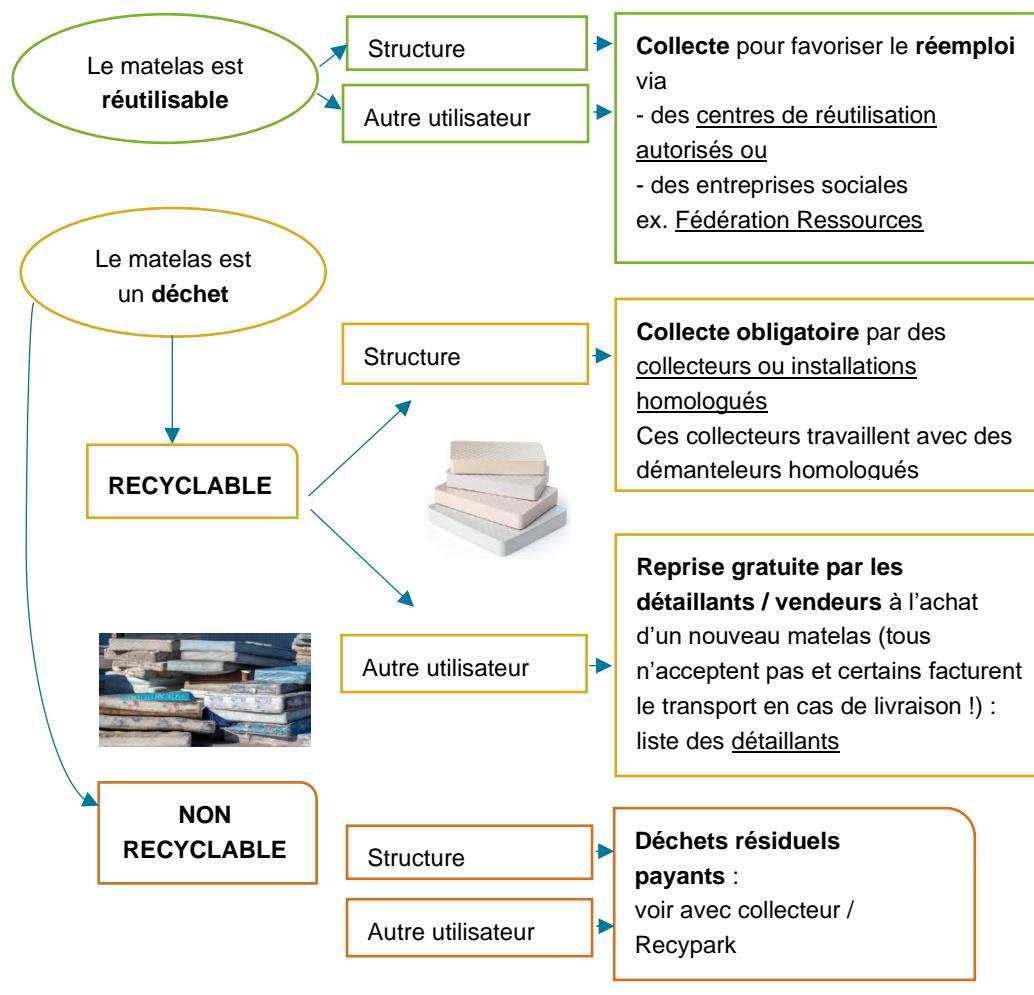
Il est donc préférable de garder le vieux matelas le moins longtemps possible avant de le faire collecter ou de l'apporter au point de collecte.

A défaut, il ne pourra être recyclé et devra être incinéré, avec un coût supplémentaire.

## REPRISE DU MATELAS RÉUTILISABLE OU DÉCHET

Le mode de collecte / reprise du matelas sera différent selon le type d'utilisateur :

- Les **utilisateurs professionnels** en charge d'une **structure ou institution** prévue pour une **collectivité** (centres de soins, de vacances, maisons de repos, hôpitaux, hôtel, prisons,...), gérant un volume important de vieux matelas ;
- Les **autres professionnels** avec une gestion très ponctuelle de matelas, assimilés à des consommateurs.



## BON À SAVOIR

Les déchets de matelas usagés sont soumis à la **Responsabilité Elargie du Producteur** (REP) et donc aux obligations qui en découlent pour les producteurs / importateurs de matelas sur le marché belge, notamment **les obligations de reprise et financement** du coût de collecte/traitement.

Ces derniers peuvent déléguer leurs obligations à l'**organisme de gestion Valumat**, compétent pour le flux des matelas, moyennant une contribution annuelle.

→ voir fiche n°10 « [Responsabilité élargie des producteurs](#) »

## OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES – DÉTAILLANTS DE MATELAS

### Aucune reprise physique obligatoire

Contrairement à la plupart des autres flux de déchets soumis à une obligation de reprise, les détaillants et intermédiaires de matelas **ne sont pas tenus d'accepter les déchets de matelas usagés lorsqu'un client achète un nouveau matelas**.

### Reprise sur base volontaire avec un incitant financier

Si les détaillants s'engagent à accepter gratuitement les matelas des consommateurs lorsque ces derniers achètent un nouveau matelas chez eux (**principe de reprise gratuite 1/1**), ils peuvent obtenir, via Valumat, **une indemnité pour la collecte sélective volontaire**.

#### Conditions :

- Vendeur professionnel de matelas **enregistré** comme **point de collecte** auprès de [VALUMAT](#)
- Accepter **gratuitement** les matelas usagés des clients à l'achat d'un nouveau matelas.
- Faire enlever les matelas usagés par un **collecteur Valumat homologué** ou par un **centre de réutilisation autorisé** si les matelas sont éligibles à la réutilisation
- Le type de matelas entre dans le champ d'application de l'**obligation de reprise**
- Entreposer le matelas dans un **environnement sec et sans risque de pollution**.

## DES PRIMES D'ENCOURAGEMENT

Afin de stimuler la collecte sélective des matelas, Valumat a mis en place **une prime pour les utilisateurs professionnels de matelas (structure ou institution prévue pour une collectivité)**.

#### Conditions

- ⇒ Vous faites enlever les matelas usagés par un **collecteur Valumat homologué** ou à un **centre de réutilisation** (voir arbres décisionnels et type de remise plus haut)
- ⇒ Le type de matelas entre dans le champ d'application de l'**obligation de reprise**
- ⇒ Vous entreposez les matelas dans un **environnement sec et sans risque de pollution**.

La prime est calculée annuellement sur base du **tonnage collecté (550 €/tonne)**. Cela correspond à **environ 8 € par matelas =>** cela couvre en grande partie les frais versés au collecteur.

Pour en savoir plus sur ce système de primes, consultez le site de [VALUMAT](#)



## CONTACT & SUPPORT

Pour toute question, contactez le [Helpdesk](#) à l'adresse:

[recyclepro@environnement.brussels](mailto:recyclepro@environnement.brussels)

Autres **fiches Conseil Déchets** consultables :

- Fiche n°3 - Obligations de tri des déchets professionnels
- Fiche n°7 - Comment sensibiliser votre personnel et vos visiteurs
- Fiche n°9 – Aides et primes
- Fiche n°10 - Responsabilité élargie du producteur (REP)



## LIENS UTILES

- Pour consulter l'une des fiches mentionnées ci-dessus : [fiches de bonnes pratiques et conseils](#)
- Pour des infos détaillées et outils sur le tri : [site de Bruxelles Environnement et sa FaQ déchets](#)
- Liste des collecteurs en Région de Bruxelles-Capitale :
  - [Centres de réutilisation autorisés](#)
  - [Collecteurs homologués](#)
  - [Liste des détaillants](#)
- Pour plus d'informations sur le recyclage des matelas : <https://valumat.be/fr>
- Pour en savoir plus : [vidéo sur le recyclage des matelas](#)